

**PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA
CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. PROPOSITION: Inscription de la loutre de mer *Lutra felina* à l'Annexe I de la Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS).

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: Gouvernement de la République argentine

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

1.1. Classe Mammalia

1.2. Ordre Carnivore

1.4. Genre, espèce et sous-espèce: *Lutra felina* (Molina 1782) (In Sagg. Str. Nat. Chili: 284)

1.5. Nom vernaculaire(s), le cas échéant

Anglais: Southern marine otter

Espagnol: Chungungo, Chinchimen, Nutria de Magallanes, Gato marino, Gato de mar, Huallaque

Français: Loutre de mer

2. Données biologiques

2.1. Répartition (présente et passée)

Côte méridionale du Pérou et totalité du Chili jusqu'au Cap Horn. En Argentine, côte méridionale de Isla Grande de la Terre de Feu et Isla de los Estados.

Au Pérou, départements de Tacna, Moquegua, Arequipa et Ica. L'aire de répartition ne dépasse pas Lima au nord (12°00'S) (Pulido 1991). La loutre de mer a été repérée sur les côtes de Moro de Suma, Chala, la Réserve Nationale de Paracas, Napla, Ancón, Isla Pachacamac et Paraíso (Parera 1994).

Au Chili, elle fréquente toute la région côtière, bien qu'elle ne soit régulièrement repérée que dans la partie sud du pays, dans quelques emplacements de la côte septentrionale et au centre (Sielfeld *et al* 1977). Au centre et au nord du Chili, sa répartition prendrait la forme de regroupements isolés dans le Chañaral, Caldera and Coquimbo. Elle est rare dans la partie centrale du Chili (Quintay et Valparaíso), où l'habitat favorable à l'espèce est restreint jusqu'au nord du Chiloé (Chehebar 1990), tandis qu'au sud du 48° S l'occupation est pratiquement continue (Parera 1994).

En Argentine, elle n'occupe que les côtes de la province de la Terre de Feu, ayant été observée sur l'Isla Grande de la Terre de Feu à Bahías Aguirre (Memiez, com. priv., Schiavini 1992) et Buen Suceso (Schiavini et Lichter 1992), et sur l'Isla de los Estados (Schiavini 1992, Massoia et Chebez 1993).

On ne dispose que de peu d'information sur la répartition historique de la loutre marine. Les différentes sources citées par Massoia and Chebez (1993) laissent supposer qu'elle était déjà considérée comme une espèce commune au siècle dernier sur l'archipel de la Terre de Feu (Argentine et Chili). Il est clair cependant que la chasse a joué un rôle décisif dans la fragmentation de sa répartition historique. Chaque stade du cycle biologique de l'espèce se déroule dans l'aire de répartition, puisqu'elle n'a pas d'aire de reproduction ni d'hivernage.

Proposition I/2

2.2. Population (estimations et tendances)

L'information disponible est très insuffisante.

Au Pérou, on signale que dans les zones protégées de la Réserve Nationale de Paracas, telles que Isla San Gallan, la densité de l'espèce est de 1 pour 100 mètres de littoral (Riveros, com. pers. Reyes 1992). Il n'existe pas d'estimations pour d'autres régions.

Au Chili, Cabello (1977) parle de 10 individus par km au nord de Chiloé. Castilla et Bahamondes (1979) donnent une estimation de 2.5 animaux par km de côte dans le secteur de Los Molles, Coquimbo. Castilla (1982) donne des densités de 0.5 individus par km de côte au Yerba Buena, 1.5 individus par km de côte au Punta Lobos, 1 individu par km de côte au Chañaral et 0.04 individus par km de côte au Canal Beagle. Sielfeld (1982) donne des renseignements sur l'abondance relative de l'espèce au sud de 48°50'S, établissant la densité des terriers entre 10,550 et 14,450 (avec une marge de fiabilité de 90 pour cent), avec une densité de terriers de 2.2-3.0 terriers par km de côte.

En Argentine, aucune information n'est disponible. Selon Merniez (com. pers.), la loutre marine est assez commune dans la région de Bahía Aguirre, dans l'extrême sud-est de la Terre de Feu.

2.3. Habitat (brève description et tendances)

La loutre marine est une espèce marine, que l'on trouve typiquement sur les littoraux rocheux exposés aux lames de fond océaniques. Les littoraux rocheux offrent une riche variété de faune intéressante pour l'espèce, en plus d'un grand nombre d'endroits où les loutres peuvent se réfugier.

Sielfeld (1983, 1990) a identifié les caractéristiques de l'habitat pour l'espèce dans le sud du Chili, au sud d'une latitude de 48°50'S, énonçant qu'au sud du Chili 50.9 pour cent des terriers de la loutre marine sont situés dans des régions à forêts côtières hygrophiles rabougries fréquentées par "Guindo" (*Nothofagus betuloides*) comme espèce dominante, ainsi que *Drymis winteri* et *Maytenus magellanicus* comme espèces secondaires, tandis que 40.06 pour cent des terriers se trouvent dans des régions côtières à fourrés avec l'*Hebe elliptica*. Cela montre la préférence de l'espèce pour les littoraux exposés aux vents et au ressac. De plus, une corrélation positive a été observée entre la présence de l'algue *Durvillea antarctica* (typique des côtes exposées) et des terriers de l'espèce. Dans la partie méridionale du Chili, 10 pour cent de la côte présente apparemment les caractéristiques définies comme optimales pour l'installation de la loutre marine.

Dans les régions centrales et nord-centrales du Chili, Castilla et Bahamondes (1979) signalent une préférence pour un habitat côtier rocheux comportant des grottes formées de plusieurs galeries.

Dans la partie argentine de l'Isla Grande de la Terre de Feu, les caractéristiques de l'habitat dans lequel l'espèce a été repérée correspondent à celles décrites par Sielfeld pour la loutre marine au sud du Chili.

2.4. Migrations (types et mouvements, distances, part de la population migratrice)

L'espèce est migratrice selon la définition de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, traversant régulièrement les frontières nationales à l'extrême sud du Chili et en Argentine tout au long de son cycle annuel, en particulier sur la côte sud-est de l'archipel de la Terre de Feu, entre le Cap Horn et Isla de los Estados, sur une distance de près de 150 kms. Il pourrait également y avoir des mouvements aux alentours de la frontière entre le Chili et le Pérou.

3. Menaces

3.1. Menaces directes (facteurs, intensité)

Capture

Au Pérou, les pêcheurs chassent parfois les loutres pour leur peau, et un nombre indéterminé est capturé accidentellement dans les filets de pêche (Reyes 1992).

Au Chili, il n'existe pas de données exactes sur le nombre de loutres capturées dans le passé. Iriarte et Jaksic (1986) rapportent que 38,263 peaux de loutres ont été exportées entre 1910 et 1984. Ces chiffres sont basés uniquement sur ce qui a été librement admis par les exportateurs et ne tient pas compte des exportations illégales à travers les pays frontaliers ni de la consommation domestique, qui représentent des quantités inconnues.

Il n'existe aucune donnée fiable pour l'Argentine.

Selon Foster-Turley *et al* (1990), le degré de commercialisation des peaux de cette espèce était élevé dans le passé mais il est pratiquement non-existant actuellement. L'espèce n'est pas mentionnée dans les rapports CITES de 1978 à 1981.

Il est très difficile de garder le contrôle sur la chasse illégale en raison des conditions isolées dans lesquelles vivent certaines populations de loutres. De plus, de nombreux pêcheurs sont obligés de chasser l'espèce en raison de leurs maigres revenus, même si cela est illégal.

La capture accidentelle se produit au Pérou au cours d'activités de pêche (Chehebar 1990, Reyes 1992).

Prédation

Aucune donnée n'est disponible concernant la prédation de cette espèce.

Fragmentation de populations

La fragmentation et l'isolation des populations est en problème en lui-même.

3.2. Destruction de l'habitat (influence du changement, étendue de la perte)

Sielfeld (1992) a montré que, dans le sud du Chili, l'altération de l'habitat côtier par l'intervention humaine a beaucoup affecté la présence et l'abondance des loutres. Le plus frappant est que l'intervention humaine à laquelle se réfère cet auteur a simplement la forme de camps provisoires de pêcheurs. Cela laisse supposer que là où l'impact humain est le plus durable et le plus sensible, comme sur la côte argentine du Canal Beagle, la présence de loutres est impossible.

La moisson intensive de ceintures d'algues comme *Lessonia* sp. et *Macrocystitis pyrifera* peut altérer la productivité et l'abondance des invertébrés et des poissons dont dépendent les loutres (Chehebar 1990).

3.3. Menaces indirectes (c'est-à-dire réduction du nombre de jeunes résultant de la pollution pesticide).

Aucune donnée n'est disponible jusqu'à présent. Reyes (1992) note que l'habitat de *L. felina* diminue à cause de la pollution. Chehebar (1990) observe que la pollution par les métaux lourds résultant des activités minières au nord du Chili et des vidanges et déchets au centre du Chili devient une menace pour les loutres.

Proposition I/2

3.4. Menaces touchant particulièrement les migrations

Les loutres marines sont exigeantes en matière d'habitat côtier et d'emplacement de leurs terriers. La modification ou la destruction de cet habitat affecte sa capacité à accueillir les populations et empêche la réinstallation dans des régions autrefois occupées par l'espèce, comme c'est le cas sur la côte méridionale de Isla Grande de la Terre de Feu.

3.5. Exploitation nationale et internationale

Animal attachant, la loutre possède une valeur touristique. Cependant, en raison de son caractère sauvage, il est difficile d'en faire un pôle d'attraction pour l'écotourisme. Quoiqu'il en soit, l'augmentation considérable de la population de la loutre marine de Californie, aux Etats-Unis, qui est maintenant une ressource touristique, peut servir d'exemple encourageant de ce qui peut être réalisé.

4. **Situation et besoins de protection**

4.1. Protection nationale

L'espèce est protégée en Argentine par sa présence sur la réserve provinciale de Isla de los Estados dans la province de la Terre de Feu. Dans cette province, la loutre marine est protégée de la capture, de la commercialisation et de l'industrialisation par l'Acte Provincial 137, promulgué le 15 avril 1994.

Au Pérou, la loutre marine est considérée en danger d'extinction en vertu de la Loi Ministérielle No. 1082-90 - AG. Les seules populations protégées fréquentent la réserve nationale Paracas (Pulido 1991).

Au Chili, la loutre marine est protégée par le Décret No. 40 de la Loi sur la Chasse du 22 février 1922, qui établit une "interdiction totale" de la chasse de cette espèce et interdit toute forme de capture. Elle est classée espèce "vulnérable" dans le Livre Rouge des vertébrés terrestres du Chili (Glade 1988). Dans le même livre, elle est classée "vulnérable" dans les régions I, V, X, XI et XII et "en danger" dans les régions II, III, IV et IX.

Diverses régions naturelles protégées du Chili contiennent des populations de cette espèce, telles que Alacalufes, Isla Riesco et les réserves forestières Holande et Hernando de Magellanes, les parcs nationaux Alberto de Agostini et Cabo de Hornos (Sielfeld 1990). Toutefois, en raison de l'isolation des différentes parties de l'aire de répartition de cette espèce, il est très difficile de contrôler la chasse illégale.

4.2. Protection internationale

Elle est considérée espèce vulnérable dans le Livre Rouge de l'UICN (Groombridge 1993) et elle est inscrite à l'Annexe I de la CITES.

4.3. Besoins supplémentaires en matière de protection

Protection accrue des régions côtières partagées par ou limitrophes du Chili et de l'Argentine. Inclusion d'aspects relatifs à la conservation des habitats côtiers et littoraux dans la gestion de l'utilisation des sols et les plans de développement au niveau national, régional et provincial, concernant à la fois l'habitat terrestre et la zone côtière maritime et les ceintures d'algues dont dépend l'espèce.

Etablissement de zones protégées au sein de la juridiction péruvienne et chilienne (dans les parties centrale et septentrionale de ce dernier pays) afin de renforcer la protection dans la partie septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce.

5. **Etats de l'aire de répartition**

Argentine, Chili et Pérou.

6. **Commentaires des Etats de l'aire de répartition**

7. **Autres commentaires**

8. **Références**

- Cabello, C. 1977. La nutria de mar *Lutra felina* (Mol.) en la Isla de Chiloé, Chile. Otter Specialist Group, IUCN Paramaribo, Surinam. 7 pp.
- Castilla, J.C. 1982. Nuevas observaciones sobre conducta, ecología y densidad de *Lutra felina* (Molina 1782) (Carnivora: Mustelidae) en Chile. Museo natural de Historia Natural. Publicación Ocasional 38: 197-206.
- Castilla, J.C. e I. Bahamondes 1979. Observaciones conductuales y ecológicas sobre *Lutra felina* (Molina) 1782 (Carnivora: Mustelidae) en las zonas Central y Centro-Norte de Chile. Archivos de Biología y Medicina Experimental 12: 119 -132.
- Chehebar, C.E. 1990. Action Plan for Latin American Otters. En Foster-Turley, P.; S. MacDonald; C. Mason. (Eds.) 1990. Otters, An Action Plan for their Conservation. International Union for the Conservation of Nature. Gland, Switzerland. 126 pp.
- Foster-Turley, P.; S. MacDonald; C. Mason. (Eds.) 1990. Otters. An Action Plan for their Conservation. IUCN. Gland, Switzerland. 126 pp.
- Glade, A. (Ed.) 1988. Libro Rojo de los Vertebrados Terrestres de Chile. Corporación Nacional Forestal. Santiago, Chile. 65 pp.
- Groombridge B. (Ed.) 1993. 1994 IUCN Red List of Threatened Animals. IUCN, Gland, Switzerland y Cambridge, U.K. 1 vi + 286 pp.
- Iriarte, J.A. y F.M. Jaksi 1986. The Fur Trade in Chile: An Overview of Seventy-five Years of Export Data (1910 - 1984). Biological Conservation 38: 243-253.
- Massoia, E. 1976. Mammalia. Fauna de Agua Dulce de la República Argentina. Volumen XLIV. Buenos Aires. 128 pp.
- Massoia, E. y J.C. Chebez 1993. Mamíferos Silvestres del Archipiélago Fueguino. Literature of Latina America. Buenos Aires. 261 pp.
- Parera, A. 1994. Las "Nutrias verdaderas" de la Argentina. Boletín Técnico de la Fundación Vida Silvestre Argentina 21. Buenos Aires. 40 pp.
- Pulido, V. 1991. El Libro Rojo de la Fauna Silvestre del Perú. Lima, Perú. 219 pp
- Reyes, J.C. 1992. Informe nacional sobre la situación de los mamíferos marinos en Perú. Informes y Estudios del Programa de Mares Regionales del PNUMA N° 145. PNUMA.
- Schiavini, A.C.M. 1992. Nutrias (*Lutra* spp.) en Tierra del Fuego, Argentina. Quinta Reunión de Trabajo de Especialistas en Mamíferos Acuáticos de America del Sur. Buenos Aires, Argentina, 28 de septiembre al 2 de octubre de 1992.

Proposition I/2

- Schiavini, A.C.M., y A. Lichter. 1992. Bahía Buen Suceso. Paginas 146-147 en: Lichter, A. [Ed.]: Huellas en la Arena, Sombras en el Mar. Los mamíferos marinos de la Argentina y Antártida. Ediciones Terra Nova, Buenos Aires.
- Sielfeld, W. 1983. Mamíferos marinos de Chile. Ediciones de la Universidad de Chile. Santiago. 199 pp.
- Sielfeld, W. 1989. Sobreposición de nicho y patrones de distribución de *L. felina* y *L. provocax* (Mustelidae, Carnivora) en el medio marino de Sudamérica austral. Anales el Museo de Historia Natural de Valparaíso 20:103-108.
- Sielfeld, W. 1990. Características del hábitat de *L. felina* (Molina) y *L. provocax* Thomas (Carnivora, Mustelidae) en Fuego - Patagonia. Revista de Investigaciones Científicas y Tecnológicas. Serie Ciencias del Mar 1: 30-36.
- Sielfeld, W. 1992. Abundancias relativas de *L. felina* (Molina, 1782) y *L. provocax* Thomas 1908 en el litoral de Chile austral. Revista de Investigaciones Científicas y Tecnológicas. Serie Ciencias del Mar 2: 3-11.
- Sielfeld, W.; C. Venegas y A. Atalah 1977. Consideraciones acerca del estado de los mamíferos marinos de Chile. Anales del Instituto de la Patagonia de Punta Arenas 8: 297-315.